

<p style="text-align: center;"><b>Procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire de l'ABCG tenue le jeudi 16 juin 2022 à la Ferme du Bois de Chênes, de 19h30 à 22h</b></p>	
---	--

Sont présents : **34 personnes membres de l'ABCG + l'ensemble du Comité**, à savoir :  
Georges Mermillod, Bernard Messerli, Martine Guex Meier, Florian Meier,  
Pierre Reymond, Patrick Flückiger et Philippe Schneeberger (PV), ainsi que Georges Richard,  
Président du Conseil de la Fondation du BdC, et Jean Rosset, inspecteur cantonal des forêts.

### **1) Bienvenue, excusés, hommage et remerciements**

Florian Meier ouvre la séance à 19h30, salue l'Assemblée, et excuse :

- Mesdames : Isabelle Carrel, Myriam Ive, Christiane Olszewski, Mireille Pernoux, Catherine Wüthrich,
- M. et Mme : Anabela et Christophe Bron, Irène et Thierry Laroche,
- Messieurs : Nicolas Bolay, Paolo Degiorgi directeur PJV, Nicolas Delachaux, Christian Dugon, François Estoppey, Michel Favre, Pierre-Yves Jaquet, Julien Leuthold, Cornélis Neet directeur général de l'environnement, Serge Rossmann, Adrien Vallotton inspecteur forestier,
- la Commune de Arzier-Le-Muids

### **2) Procès-verbal de l'AG du 25 août 2021, et ordre du jour de l'AG 2022**

Ce procès-verbal étant sur le « site Web » de l'ABCG, la lecture n'en est pas demandée.

**Il est approuvé à l'unanimité (sauf 3 absentions), ainsi que l'ordre du jour de l'AG 2022.**

### **3) Rapports des co-présidents**

**3.1 : Bernard MESSERLI**, co-président de l'ABCG, relate :

La parution du livre « Le Bois de Chênes, Secrets d'un lieu magique entre Léman et Jura », à la mi-décembre 2021 a été un grand succès ! Bernard précise qu'il s'agit d'une « œuvre chorale », et remercie Philippe Martinet, Martine & Florian, Eliane Rohrer, Marie-Madeleine Klopfenstein, Pierre Reymond, Stefan Wassmer et Yannik Messerli pour leurs apports.

Mention spéciale pour le vice-président Philippe Martinet qui a œuvré comme coordinateur (trouvé des moyens financiers et surveillé le planning et l'organisation jusqu'au bout avec Eric Burkhart), démissionnaire fin 2021 ; parfait synthétiseur et fin stratège, ami pour lequel nous conservons une infinie gratitude.

Remerciements et applaudissements pour l'engagement de toutes ces généreuses personnes! !

Bernard relate comment les 1'200 exemplaires du livre se sont très vite vendus, de sorte qu'il est envisagé de faire une ré-édition, « *en re-rédigeant le chapitre sur la Fondation du BdC, chapitre qui serait incomplet* ». Nouveau tirage envisagé : 500 exemplaires. Une personne demande pourquoi seulement 500, et non 1'000 ? Petit sondage sur les souscripteurs/trices présents pour une 2<sup>ème</sup> édition : 4 personnes lèvent la main. Atout d'une 2<sup>ème</sup> édition : en principe le livre ne « vieillit » pas. La balade augmentée est donc remise à + tard (et le budget prévu pour elle serait hélas entamé), voire en parallèle à une visite guidée par « QR-code » (il ne s'agit donc PAS d'un audio-guide, mais bien de QR-codes posés en différents emblématiques du BdC, et que les gens peuvent lire grâce à un lecteur de QR-codes, habituellement via leur « téléphones dits intelligents »).

Bernard Messerli procède à un sondage :

- a) ré-édition du livre à 500 ex. : **13 voix**
- b) ré-édition du livre à 1'000 ex. : **14 voix** (il est suggéré de faire une pré-inscription [via le site, ou via le prochain courrier postal ?] pour connaître le nombre de personnes intéressées.
- c) balade augmentée (selon modèle de ce qui existait, à savoir une brochure à 5 CHF) : **25 voix !**
- d) visite guidée par QR-codes : **11 voix.**

MAIS : selon Jean Rosset, la ComInfo (dans laquelle la DGE, l'ABCG et la Fondation du BdC sont représentées) pourrait évaluer le besoin pour la réalisation (en commun avec l'ABCG) d'un média & info en complément de ce qui se met en place.

Selon le trésorier Pierre Reymond, les finances de l'ABCG permettent une réédition du livre de 500 ex (pas de devis pour mille!) pour autant que l'on respecte le plafond financier retenu à hauteur de 20'000 CHF.

**3.2** :, Bernard résume les **événements & activités** qui ont marqué les années 2021 et 2022 jusqu'à ce jour : *Portes-Ouvertes Fondation, Lisières fruitées, L'Or des forêts, Bourgeons, Fête de la Nature, Dendrohabitats, Prairies sèches* et entretiens divers.

« Si toutes ces activités ont pu se mettre en place c'est que, dans l'ombre des coulisses, un tenace secrétaire n'économisant ni peine ni énergie (de surcroît sans voiture !) collecte les infos, fait imprimer, envoyer, installer sur le site etc. », souligne Bernard. Et tandis que l'assemblée applaudit Philippe Schneeberger, celui-ci tente de faire remarquer l'importance d'avoir des retours des utilisateurs du site [abcg.ch](http://abcg.ch).

**3.3** : **Georges MERMILLOD**, co-président, représentant au Conseil de Fondation et à la Commission d'information, présente la nouvelle signalisation.

Celle-ci a été posée par DGE/ BioDiv, résulte de la décision de classement de juin 2021, et a été conçue par la ComInfo. Si les grands panneaux recueillent une approbation unanime, certains membres regrettent la prolifération des petits panneaux qui enlèverait une partie du charme et de la magie du BdC.

Ils observent aussi que les chevaux vont partout, et que les cyclistes ne respectent souvent NI les parcours prescrits, NI les promeneurs.

Georges Mermillod suggère que les infractions soient « documentées ». (= prendre des photos, et faire suivre à la Fondation).

Christine Schilter demande pourquoi les intendants de la Ferme ne sont pas assermentés, afin de pouvoir verbaliser ? Il lui est répondu que c'était le cas auparavant, mais que DGE/BioDiv ne veut plus de surveillants bénévoles assermentés, mais seulement des gardes de la nature professionnels & salariés ; or, l'argent manque pour de tels engagements...

Florian Meier relève que la discussion motive l'ABCG à intervenir auprès du canton, afin que la surveillance soit renforcée.

Une membre de l'ABCG relève être intervenue auprès de détenteurs de chiens les laissant divaguer dans la « RIS », mais de s'être alors fait insulter de façon peu gracieuse...

Philippe Schneeberger plaide pour une information didactique, à savoir qui explique les raisons de garder les chiens en laisse (par ex : oiseaux nichant au sol), ce qui n'est malheureusement pas le cas... , mais Georges Mermillod précise que c'est le cas sur un des nouveaux panneaux.

Georges Mermillod présente l'objet de la gestion du budget annuel : l'ABCG soutient la Fondation pour des interventions écologiques au BdC, pour un montant annuel de 6'000 CHF. Il aborde aussi le sujet de la Caissette de présentation de l'ABCG, qui n'a malheureusement pas pu retrouver sa place d'origine (clin d'œil du côté de Georges Richard, président de la Fondation !).

Georges Richard, Président du Conseil de la Fondation prend la parole et fait un plaidoyer pour les activités de la Fondation, active dans le bâti, la nature, le social et le culturel. Ainsi, la Fondation a restauré la Ferme, organise des visites du BdC, donne l'occasion à des civilistes & à des jeunes envoyés par le Tribunal des mineurs de participer aux travaux d'entretien de la Réserve ; en ajoutant que certains chœurs et un groupe d'accordéonistes viennent y faire des répétitions.

La ComGes et les autres intervenants trouvent progressivement leurs marques, et la Fondation harmonise leur mise en place. Le président souhaite aussi que la surveillance soit renforcée, mais ne peut que regretter le manque d'argent disponible ; actuellement, les finances ne permettent que l'embauche de deux intendants, et cela à 20%.

#### 4) **Rapport du trésorier et du vérificateur des comptes**

a) Le trésorier Pierre REYMOND présente les chiffres pour l'exercice 2021, ainsi que les chiffres du livre :

Membres ABCG au 30 novembre 2021 : globalement stable

Cotisations : leur montant reste inchangé par rapport à l'exercice précédent ! Elles ont moins rapporté en 2021, en raison du rappel (*trop tardif*) des cotisations impayées.

Comptes : l'exercice 2021 (01.12.2020 à 30.11.2021) se solde par un déficit de **CHF 3'311.-**

La fortune de l'ABCG au 30 novembre 2020 est de **CHF 55'888.94**

b) Madame Anne-Lise SAVASAN, vérificatrice, donne lecture du rapport de vérification des comptes.

**L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2021**, avec remerciements au trésorier Pierre REYMOND, pour son précieux et rigoureux travail, ainsi qu'à Mesdames Marlyse SAVASAN et Madame Jillian BIRCHER, vérificatrices.

**L'assemblée, à l'unanimité, en donne décharge au comité et aux vérificateurs.**

Madame Marlyse SAVASAN, qui a accompli sa tâche de vérificatrice pendant deux ans, se retire.

Madame Isabelle CARREL, vérificatrice-suppléante, deviendra vérificatrice des comptes 2022, donc en compagnie de Madame Jillian BIRCHER.

Madame Maya PERRET-SCHAERER devient vérificatrice-suppléante.

## 5) **Exposé de Denis HORISBERGER (ingénieur forestier) sur le Chêne**

Diverses provenances et sortes de chênes : celui du BdC vient des Balkans ; et il y a des chênes pédonculés, sessiles & pubescents. Au BdC, seulement 1% de chênes pédonculés, le reste est réparti entre chênes pubescents et sessiles (et combinaison entre ces deux). On les distingue notamment par la pilosité de la nervure centrale.

Le chêne avait plusieurs fonctions : ses glands nourrissaient animaux et humains pendant l'hiver, son bois était un bon bois de chauffe, et aussi un excellent bois pour la tonnellerie. Il y a donc un lien entre le chênes et le vin, puisque le bois (de certaines variétés) de chênes se prête bien - en raison de son arôme - à la tonnellerie, et donne un goût particulier au vin !

Une nouvelle tonnellerie (Sother SA) a été fondée en janvier 2021 à Valeyres-sous-Rances.

**Deux handicaps** ont contribué à la diminution de la surface boisée par les chênes :

**a)** le chêne est un arbre gourmand en lumière, mais il est entravé dans sa croissance par les hêtres et les sapins qui poussent plus vite et le « surciment ». Certes, les graines germent, mais ne parviennent pas à grandir ; voir au BdC des tapis de petites pousses de chênes, mais ne se développent pas... Sur 10 millions de glands, seuls 100'000 (?) arrivent à se développer... ce qui aboutit à une sélection génétique des « individus » résistants aux modifications climatiques. Le chêne parviendra donc à s'adapter, comme il l'a fait depuis de millénaires...

**b)** le développement du chemin de fer, au XIX<sup>ème</sup> siècle, a englouti une immense quantité de bois de chênes pour les traverses...

Aujourd'hui, le chêne a besoin de l'homme pour se développer, pour redynamiser les chênaies. Son + grand adversaire est le gibier, qui adore ses jeunes plants *et ses feuilles (un vrai dessert ! :-)*

Un oiseau en symbiose avec le chêne, c'est **le pic-mar** : avec sa langue longue de 10 à 12cm, il parvient à attraper des insectes qui se cachent dans les plis des écorces de chênes. Le pic-mar est menacé par la baisse du nombre des chênes ; il lui faut 3 à 4 grands arbres /ha.

Denis Horisberger a participé à la création de l'**association « proQuercus »**, en 2001. Celle-ci a notamment recensé env. 17'000 feuilles de chênes différentes ! Son herbier est déposé au Jardin botanique de Lausanne. Pour mémoire, une vingtaine de communes vaudoises ont un nom (ou des armoiries) en rapport avec le chêne.

**6) Florian Meier termine** en faisant un appel à des personnes désireuses de rejoindre le Comité, rappelle la prochaine activité, le 27 août (à 14h), et invite les participants/tes à goûter au buffet !

Un buffet convivial, composé de plusieurs mets que différents membres du Comité ont apportés, réunit ensuite l'assemblée pour des échanges personnels, entre 22h et 23h !

PV : Ph. Schneeberger, 13 août 2022

(avec ajouts & corrections de Pierre Reymond, Georges Mermillod, et Bernard Messerli, merci à eux !)